

CDEN – Vendredi 24 avril : Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO

Fédération Nationale Enseignement - Culture – Formation Professionnelle Force Ouvrière

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mesdames et messieurs les membres du Conseil départemental de l'Éducation Nationale,
Ce CDEN se tient après la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril, largement suivie, qui a témoigné d'un rejet de la politique d'austérité menée depuis des années. Les élections départementales, en ont été aussi l'expression, aussi bien par les votes exprimés que par les abstentions. Cette journée de grève a donné raison aux confédérations syndicales qui ont refusé de signer le pacte de responsabilité, qui ont condamné la loi Macron.
S'agissant de la Fonction Publique et de ses agents, nous considérons que cette mobilisation exprime le rejet de la politique de blocage salarial et des réformes destructrices du service public.

Dans l'Éducation Nationale, notre fédération a déjà clairement pris position contre la réforme dite de "refondation de l'école", porteuse d'une école des territoires notamment à travers la réforme des rythmes scolaires dont nous demandons toujours l'abrogation.
Cette réforme des rythmes scolaires nous avait été présentée, au départ, comme voulant tenir compte de l'intérêt des enfants. Or, sa mise en oeuvre a prouvé qu'il n'en était rien !
Car ses conséquences, ce sont:
- les inégalités scolaires entre les communes,
- la suppression de la pause scolaire du mercredi qui induit une désorganisation et une fatigue des enfants,
- la désorganisation des équipes et la confusion dans les responsabilités de chacun des partenaires de l'école,
- le coût des activités lié au recrutement de personnel et à l'organisation des activités,
- l'insuffisance de locaux adaptés à l'accueil des élèves en vue de proposer des activités de qualité ...
Cette réforme suscite de multiples oppositions (parents, enseignants et mairies) et a été rejetée par toutes les instances de concertation nationales.

Plus que jamais nous nous opposons à cette réforme !

Les mesures d'austérité et de rigueur budgétaire aggravées par le Pacte de Responsabilité se déclinent également dans le second degré à travers notamment les prévisions de DGH et de carte scolaire proposées par l'Administration pour la rentrée 2015. Ainsi, elles font apparaître la mise en place des Indemnités pour Missions Particulières, toute première application du décret Hamon d'août 2014, qui constituent un levier pour détruire le statut national de fonctionnaire d'État, supprimer les postes, les heures, amputer les DGH, baisser les salaires, imposer des obligations locales nouvelles et dont la FNEC-FP-FO exige l'abrogation.

Elles font apparaître également la suppression d'environ 1500 heures dans les collèges publics du département. De nombreux établissements sont concernés alors que leurs effectifs d'élèves sont en augmentation. Des établissements REP+ enregistrent d'importantes baisses d'heures alors que leurs effectifs diminuent à peine. D'autres bénéficieraient d'une dotation quasi stable alors que leurs effectifs sont déjà conséquents voire en augmentation. La FNEC-FP-FO demande la restitution de toutes ces heures.

Enfin, ces prévisions font apparaître la suppression de près de 80 postes sur proposition de l'Administration lors du CTSD du 19 mars, proposition d'ailleurs rejetée par la majorité des organisations syndicales (FNEC-FP-FO, CGT, FSU). La Fédération FO demande le maintien de tous les postes.

Par ailleurs, et dans la droite ligne des contre-réformes menées dans l'Éducation comme la loi de Refondation de l'École, le projet de réforme du collège, partie prenante des 155 mesures du Pacte de Responsabilité du Premier ministre, va aggraver les conditions de travail des collègues notamment en détruisant l'enseignement disciplinaire, les programmes annuels, les horaires et diplômes nationaux. Condamné par Force Ouvrière, il a été rejeté lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 10 avril par les

organisations syndicales représentant plus de 80% des personnels (FO, FSU, CGT, SNALC, SUD). Pour FO, le collège n'est pas un lieu d'ennui ou d'échec car si on lui en donne les moyens, il est un lieu de réussite. Avec cette contre-réforme, c'est la mise en place de 5000 collèges, 5000 horaires, 5000 programmes différents, ce n'est pas l'École de la République. Nous ne l'acceptons pas.

C'est pourquoi, après la puissante grève interprofessionnelle du 9 avril et le rassemblement devant le rectorat le 22 avril à l'appel du SNFOLC, du SNES-FSU, du SNEP-FSU, du SIAES, de la CGT-Educ'ation, du SNALC et de SUD-Education, les enseignants seront en grève nationalement le 19 mai avec leurs organisations syndicales (SNFOLC, SNETAAFO, SNES-FSU, le SNEP-FSU, la CGT Educ'ation et SUD) pour exiger le retrait du projet de réforme du collège.

En ce qui concerne la carte scolaire 1^{er} degré, le budget 2015 prévoit 2511 postes pour 23400 élèves supplémentaires, mais, comme l'an passé, nombre de ces postes vont être "absorbés" par les dispositifs mis en oeuvre dans la "refondation" de l'école : plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans, éducation prioritaire.

Dans notre département, l'éducation prioritaire va profondément puiser dans les 200 postes donnés au département : au moins 80 postes (brigades, coordonnateurs PARE, scolarisation des moins de 3 ans ...) pendant que les postes statutaires de l'ASH, RASED, n'augmenteront que de 10 postes après la destruction des 2/3 des réseaux d'aide.

La balance ouvertures /fermetures n'aura que 59 postes, pour 1500 élèves en plus, nombre de postes étant consommés par l'abaissement des seuils dans les écoles nouvellement placées en Education Prioritaire.

Cette balance a été possible avec 15 fermetures, 15 écoles qui vont voir les effectifs par classe nettement à la hausse.

Comme l'an passé, certaines ouvertures ne seront prononcées qu'à la rentrée, laissant les écoles et les personnels participant au mouvement dans une incertitude qui ne leur permettra pas de préparer sereinement la rentrée.

Par ailleurs, cette année encore apparaissent des fusions d'écoles qui nous amènent à la plus grande réserve sachant que, en 2013, ce sont 357 communes qui ont perdu leur école, qu'une grande partie des écoles nouvelles s'ouvrent comme écoles primaires, que des fusions d'écoles maternelles et élémentaires apparaissent dans notre département.

Notre fédération continue à revendiquer un directeur par école, des écoles à taille humaine, le maintien d'écoles maternelles. Notre inquiétude est également motivée par la pratique de certains départements, impulsée par le ministère, de vouloir flécher les postes de direction des écoles les plus importantes ; il nous semble que les fusions toujours plus nombreuses vont dans ce sens.

Par ailleurs, la situation des remplacements n'a jamais été aussi désastreuse que celle que nous avons connue cet hiver. Il n'est pas supportable de voir chaque jour d'hiver des dizaines de classes privées d'enseignants.

Pour prévenir une telle situation l'an prochain, il n'est envisagé qu'un redéploiement très modeste, une restriction pour les personnels dans l'obtention des disponibilités et des temps partiels. Aucun poste n'est prévu pour corriger cette scandaleuse situation, dès maintenant nous pouvons craindre le pire pour l'an prochain.

Il n'est pas possible d'envisager cette carte scolaire sans création de postes de remplaçant, c'est donc une dotation supplémentaire qu'il faut demander au ministère.

De la même manière, le déficit en personnel doit être compensé par la liste complémentaire et non par une restriction des temps partiels, pénalisant ainsi des personnels qui subissent déjà les préjudices liés au non remplacement.

Ce qu'attendent les enseignants de cette carte scolaire, c'est un abaissement des seuils qui permet également un retour à la scolarisation des élèves de moins de 3 ans, le retour des postes spécialisés aux missions clairement définies, l'ouverture des classes là où elles sont nécessaires, l'annulation des fermetures, le remplacement des maîtres absents.

Je vous remercie de votre attention.

Paule LOZANO représentante FNEC FP FO